

# Rapport de la sous-commission du Budget 2015 révisé

Dicastère de M. Pierre-André Monnard

---

## Composition de la sous-commission

Membres: Madame Sarah Blum **POP**

Messieurs Pierre-Alain Borel **PS**

Marc Schafroth **UDC** – Rapporteur

La sous-commission s'est réunie le lundi 23 mars 2015 en présence de M. Théo Huguenin-Elie, suppléant de M. Monnard et des chefs de services suivants:

M. Laurent Frascotti (123)

MM. Eric Tissot et Fernando Soria (122 et 250)

M. Fernando Soria (700)

MM. Fernando Soria, Joseph Mucaria et Békir Omerovic (710, 711, 715, 725, 726 et 727)

Mme Ioana Niklaus (620)

Mme Sylvène Aeschlimann et M. René Barbezat (600, 610 et 630)

## 123 – Service informatique

Au plus tôt, en octobre 2015, une personne aurait dû commencer son activité en vue du remplacement du responsable. Une réflexion est également faite avec le SIEN pour envisager une solution différente d'un remplacement du chef de service, en reprenant l'entier des fonctions du poste du chef du SIC. Le mandat de prestations serait augmenté de CHF 50'000.—.

**311 0000** - Ce compte destiné à l'équipement des services par des moyens de reproductions (multifonctions, imprimantes) est fortement diminué. Le montant subsistant ne permettra que d'équiper les nouvelles structures d'accueil.

**311 3001** - Le compte d'achat de matériel informatique est divisé par 2 en raison des économies imposées. A ce jour, la moitié est déjà investie. Le matériel prévu pour le Service de la Jeunesse, les Structures d'accueil et les nouveaux bureaux de l'Action sociale pourrait être du matériel recyclé.

**311 8000** - Ce compte est destiné à rémunérer le SIEN pour ses activités destinées au développement de nouveaux besoins. Au vu de la situation le SIEN a accepté de revoir la manière de prise en charge de la maintenance annuelle et des nouvelles activités par un nombre de jours. Les nouvelles demandes des services seront ainsi soumises à validation. Ne seront ainsi facturées que les activités autorisées.

La pose d'une fibre optique permettant de relier le bâtiment de la STEP au nœud de télécommunications (NCN) est essentielle. Le système actuel (ligne téléphonique) provoque des problèmes de fonctionnement importants (Informatique et téléphonie).

Investissement: les postes informatiques sont normalement maintenus durant cinq ans (garantie de trois ans), puis réparation ou remplacement à l'acte suivant la gravité du problème. Dès la 6<sup>ème</sup> année, les postes sont remplacés. Les logiciels qui équipent les ordinateurs contraignent également ce remplacement.

La phase 3 de remplacement des postes est laissée telle quelle. Cela dit, le Service va plancher sur une planification lissée sur six ans dès 2016. Ceci pourrait signifier qu'il n'y aurait pas d'investissement à ce niveau en 2016.

### **Economies réalisées à ce jour dans le service CHF 287'947.40.**

#### **122 – Service économique**

Les subventions ont été réévaluées en vue d'effectuer des économies, bien qu'il soit difficile de modifier ce qui a été mis en place suite à des conventions ou des accords écrits.

Le montant de CHF 18'000.- est ajouté pour l'association des chômeurs (ADC), suite au manque de liquidités du fonds des chômeurs qui est quasiment épuisé. De nombreuses réflexions sont menées pour 2016, mais il n'est pas possible de revoir ces subventions avec précipitation.

Investissement: JMH le montant est réduit de CHF 160'000.- à CHF 100'000.-. A l'exception de la phase de démarrage, le versement de la subvention reste conditionné à la recherche de fonds pour les deux tiers par les JMH.

### **Economies réalisées à ce jour dans le service CHF 109'240.00.**

### **250 –Foncier**

**314 4001 - Entretien bâtiments** (MCH2). Il s'agit d'inscrire un montant qui n'a jamais été budgétisé par le passé.

### **700 – Administration des Travaux Publics**

Il n'y a rien de spécial à signaler dans ce centre.

### **Economies réalisées à ce jour dans le service CHF 23'750.00.**

### **710 – Voirie**

Un collaborateur, agent des incivilités est parti en retraite et un autre a démissionné. Un de ces postes n'est pas remplacé.

Il est prévu de mandater une entreprise privée pour la surveillance sporadique de quelques Ecopoints. Le coût sera autofinancé.

Investissement: Le montant de CHF 456'000.- concerne l'achat d'un nouveau camion multi-bennes pour les déchets.

Le vieillissement du parc à véhicules commence à poser de gros problèmes. Il va falloir trouver une solution pour ces prochaines années. Concernant les acquisitions par leasing vente, c'est quelque chose qui peut être envisagée avec l'accord du Conseil général. Deux véhicules sont déjà loués et peuvent être achetés en déduisant le montant payé en location. Une offre en location-vente est demandée pour une fraise à neige. Pour les budgets futurs, les offres de leasing devraient être inscrites dans le budget avec des mentions spéciales.

### **Economies réalisées à ce jour dans le service CHF 484'600.00.**

### **711 – Enlèvement de la neige**

### **Economies réalisées à ce jour dans le service CHF 183'900.00.**

### **715 – Service des ateliers**

En plus des économies déjà prises sur le budget 2015, le Service a demandé aux chauffeurs de faire très attention à la consommation de carburant.

### **Economies réalisées à ce jour dans le service CHF 146'900.00.**

## **725 – Déchets des personnes physiques**

RAS

## **726 – Déchets des entreprises**

RAS

## **727 – Déchetterie intercommunale**

Le Roll Packer a été retiré des investissements. Une solution pourrait être trouvée en collaboration avec l'entreprise VADEC. Des discussions sont en cours.

## **620 – Service des Ressources Humaines**

### **Economies réalisées à ce jour dans le service CHF 203'000.00.**

#### **Finances, remarque liminaire**

L'année 2014 a principalement été consacrée à la finalisation de la LFinEC au printemps et du RFinEC en été, à la mise œuvre de MCH2, à la préparation de la migration comptable et à la mise en place d'un plan comptable communal en collaboration avec les Services. Le Service avait envisagé - à l'instar des autres principales Communes du canton - l'élaboration d'un unique budget selon le nouveau plan comptable, ce qui était suffisant, vu que les comptes 2015 allaient être présentés en MCH2. Un important travail supplémentaire a toutefois été généré par la demande qui a été faite au service d'élaborer tout le processus budgétaire jusqu'à la validation par le Conseil général selon MCH1.

#### **610 – Contributions**

Pour l'établissement du nouveau budget, le service s'est basé sur les tableaux de bord du 9 janvier 2015 qui ont été utilisés pour le bouclage des comptes 2014 ainsi que sur les informations reçues par le Service des contributions que le chef du service financier et une délégation du Conseil communal ont rencontré le 9 mars 2015.

### **Baisse des contributions à ce jour dans le service CHF 16'175'930.—.**

### **600 – Service financier**

Le taux d'intérêt sur l'emprunt DEPFA de CHF 20'000'000.- est passé à 12,48% soit CHF 2'496'000.- selon le budget préparé fin 2014. Il est actuellement à 18,86% soit CHF 3'772'000.- suite à l'abandon du taux plancher de la BNS. L'augmentation est donc de CHF 1'276'000.-.

Dans le même temps, la provision DEPFA est dissoute à moitié soit CHF 750'000.—.

Les intérêts de la dette augmentent fortement en lien avec les investissements 2014.

### **Augmentation de charges à ce jour dans le service CHF -204'249.43.**

### **630 – Contrôle financier**

Le budget a pris en compte le transfert du 30% de poste de collaboratrice administrative au Service des finances. Une économie de 10% a été effectuée dans les biens, services et marchandises bien que ce compte soit déjà faible.

### **Economies réalisées à ce jour dans le service CHF 26'770.00.**

Le rapporteur  
Marc Schafroth